

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

COMMUNE DE LURIECQ

PLAN LOCAL D'URBANISME

5b-Ouest

ECHELLE 1/50000

PLAN DE ZONAGE

PLU approuvé le 17 septembre 2019

Modification n°1 lancée le 13 décembre 2022

Enquête publique

PLU approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du

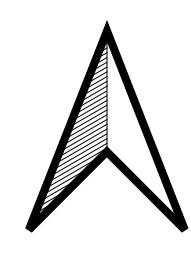
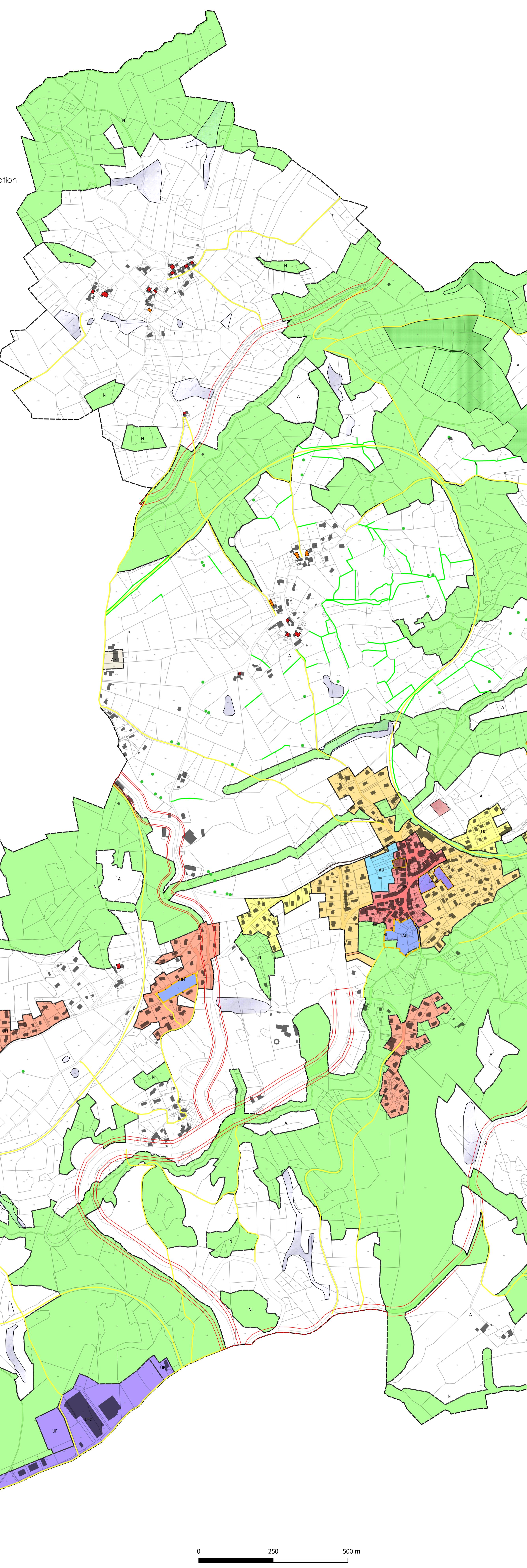
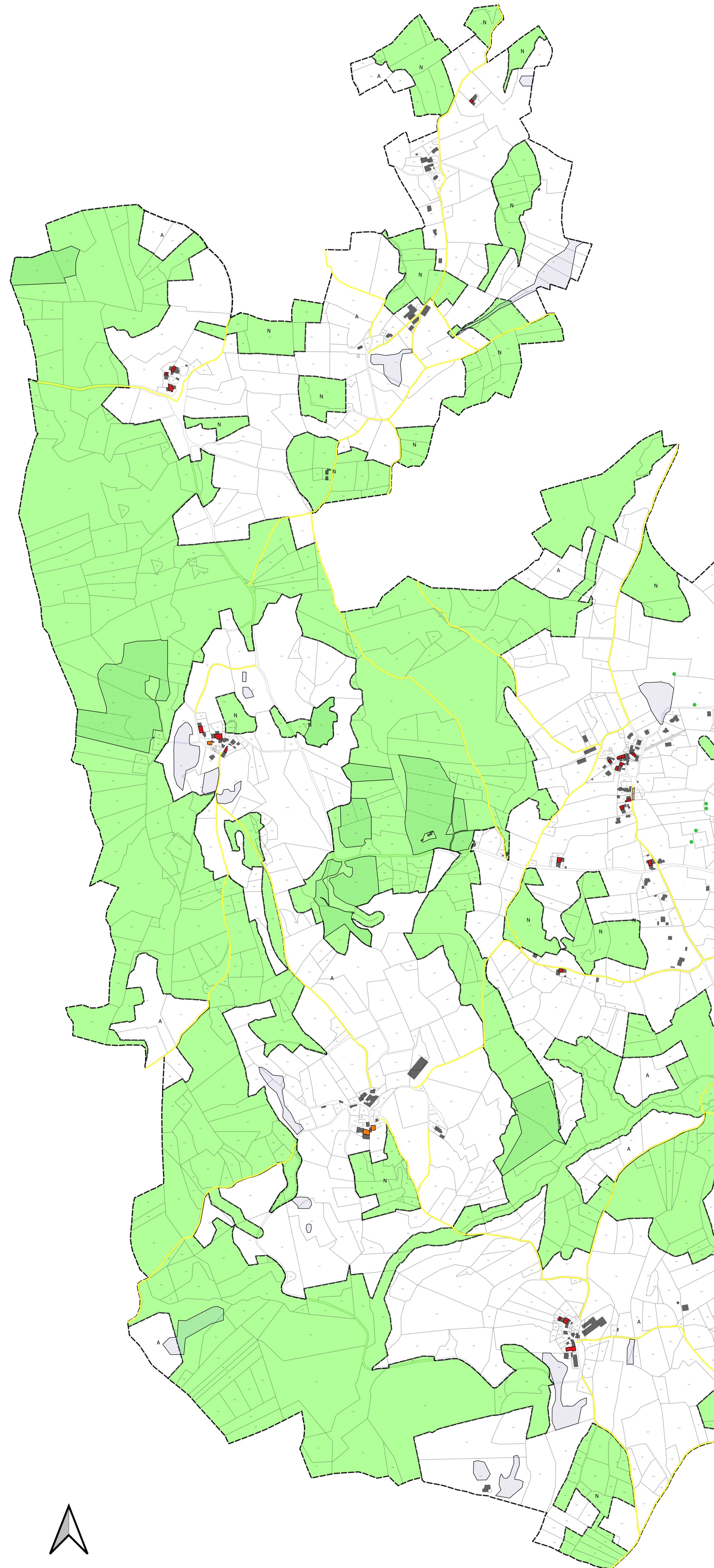
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du

Le Président

17 boulevard de la préfecture - CS 30211
42600 MONTBRISON
04.26.54.10.00

www.loireforez.fr

Légende	
Bâtiment agricole pouvant changer de destination au titre de l'article L151-11 du CU	
Bâtiment agricole pouvant changer de destination pour extension au titre de l'article L151-11 du CU	
Emplacement réservé	
Programme de logements défini au titre de l'article L151-15 du CU	
Marges de recul	
Secteurs et zones humides au titre des articles L151-23 du CU	
Boisements à protéger au titre de l'article L151-23 du CU	
Secteurs soumis à orientation d'aménagement et de programmation	
Secteur soumis à l'article L151-10 du CU	
Itinéraires modes doux à préserver au titre de l'article L151-38 du CU	
Alignement haies / arbres et arbres isolés à préserver au titre de l'article L151-23 du CU	
Arbres isolés à préserver au titre de l'article L151-23 du CU	
UB: Zone urbaine mixte de centre bourg	
UC: Zone urbaine à vocation principale d'habitat	
UC1: Zone urbaine à vocation d'habitat (extension centre bourg)	
UH: Zone urbaine correspondant au hameau principal	
UE: Zone urbaine à vocation artisanale	
UF: Zone urbaine à vocation économique	
UFz: Zone urbaine à vocation économique correspondant au périmètre de la ZAC de la Gravoux	
1AUb: Zone à urbaniser opérationnelle à vocation d'habitat à court terme sous réserve de travaux sur la station d'épuration	
1AUC: Zone à urbaniser opérationnelle à vocation d'habitat à court terme	
2AUc: Zone à urbaniser opérationnelle à vocation d'habitat à moyen terme	
AU: Zone à urbaniser non opérationnelle à vocation d'habitat	
AUe: Zone à urbaniser opérationnelle à vocation économique	
A: Zone agricole	
Ae: Zone agricole de taille et de capacité d'accueil limitée à vocation économique	
N: Zone naturelle	
NI: Zone naturelle de taille et de capacité d'accueil limitée à vocation de loisirs / sportif	



0 250 500 m